

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Investir dans les populations rurales

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI
"PAIFAR-B"

DON FIDA N° 2000001940

BP 6457 Bujumbura

LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DE LA PASSATION DES MARCHES AU SEIN DE
L'UNITE DE FACILITATION ET COORDINATION DU PAIFAR-B

Référence : PAIFAR-B/03...../S/2023-2024

Date de dépôt des candidatures : 03./11./2023

OCTOBRE 2023

Remarques liminaires

Établi par le *Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B)*, le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement, doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.



Mandat

Titre : LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DE LA PASSATION DES MARCHES AU SEIN DE L'UNITE DE FACILITATION ET COORDINATION DU PAIFAR-B

1. Client

Le client de cette mission est le *Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B)*

2. Genèse du projet

Le Gouvernement de la République du Burundi et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont signé, le 03 octobre 2017, un accord de financement pour la mise en œuvre du PAIFAR-B. Le coût total du projet est estimé à 38,609 millions USD, soit 62,451 milliards BIF (Franc Burundais) dont 24,935 millions USD (64,6% du coût total) sont sur financement du FIDA sous forme de don auxquels s'ajoutent les contributions du Gouvernement de 2,605 millions USD (6,7%), des institutions financières (Institutions de Microfinance (IMF) et banques) de 8,944 millions USD (23,2%) et des bénéficiaires pour un montant de 2,125 millions de USD, soit 5,5% du coût total du projet. Mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture, et de l'Elevage (MINAGRIE) le projet est entré en vigueur le 29 janvier 2018, est se clôturera le 30 Mars 2025.

Le PAIFAR-B a débuté officiellement ses activités au mois d'août 2018 avec une durée de 7 ans.

Le projet concerne le financement inclusif de toutes les zones rurales, notamment les 17 provinces du Burundi. Mais, les activités ont été concentrées dans un premier temps, sur les zones encadrées par les projets techniques du FIDA, c'est à dire dans les 14 provinces couvertes par le PAIVA-B, le PRODEFI I, PRODEFI II, le PROPA-O et le PNSADR-IM.

Le PAIFAR-B envisage étendre ses activités sur les autres zones qui n'ont jamais été couvertes par les projets FIDA mais pour les cibles remplissant les mêmes critères de ciblage.

Le PAIFAR-B doit toucher directement un total de 99 200 ménages ruraux, notamment : (i) ménages sans terre, ne pouvant pas directement accéder aux GCS ; (ii) jeunes hommes et jeunes femmes ruraux, diplômés, scolarisés ou non scolarisés, menant une activité agricole et non agricole ; (iii) ménages ruraux pouvant directement participer à un groupe de caution solidaire ; (iv) petits producteurs membres des groupements coopératifs rizicoles et représentant 30% des producteurs établis dans les marais aménagés pour la riziculture ; (v) petits producteurs membres des groupements coopératifs, représentant 40% des producteurs de lait.

Le Projet est structuré autour de trois composantes :

- La Composante 1 vise l'opérationnalisation de la stratégie d'inclusion financière par (i) l'actualisation de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, (ii) le renforcement des compétences techniques du Service Microfinance de la BRB, (iii) le renforcement des capacités des acteurs clés en vue d'une inclusion financière efficace ;
- La composante 2 porte sur le renforcement de l'offre de services financiers en milieu rural pour mieux répondre aux besoins des populations ciblées par (i) l'amélioration de l'inclusion financière à travers le financement des petits exploitants agricoles et de leurs coopératives, (ii) l'amélioration de l'inclusion financière à travers le financement des ménages (AGR) non

agricoles et des jeunes micro entrepreneurs et (iii) l'amélioration de l'inclusion financière par la mise en œuvre d'un modèle de progression à travers la réduction de l'extrême pauvreté et de la malnutrition chronique ;

- La composante 3 concerne la Coordination globale du projet et le Suivi-Evaluation et gestion des savoirs.

Afin de garantir le suivi régulier et au quotidien des acquisitions conformément aux lois et procédures en vigueur, le projet désire se doter d'un Responsable de la passation des marchés.

3. Informations générales relatives à la mission

Le PAIFAR-B est exécuté selon une approche programme et comporte une Unité de Facilitation et de Coordination du Projet (UFCP) et quatre Unités de Facilitation et de Coordination Régionale (UFCR).

4. Objectifs généraux

L'objectif global du PAIFAR-B est de contribuer à augmenter les revenus des ruraux pour une réduction durable de leur niveau de pauvreté au Burundi.

L'objectif de développement du projet est de renforcer l'inclusion financière des populations rurales (les producteurs, les OP, les femmes, les jeunes, les micro-entrepreneurs et les vulnérables) agricoles et non agricoles, en comblant les écarts entre la demande et l'offre de services financiers et non financiers.

5. Objectifs de la mission

La présente mission cherche à pourvoir au poste vacant de Responsable de la Passation des marchés.

6. Périmètre des services

Sous l'autorité et Responsabilité du Coordonnateur du PAIFAR-B, le (la) Responsable de la Passation des marchés aura en charge l'organisation, la supervision et le suivi de la passation des marchés conformément aux règles indiquées dans l'Accord de Don, la Lettre au Bénéficiaire et le Manuel des procédures administratives, comptable et financières du Projet. Il accomplira les tâches générales suivantes :

- i. l'élaboration des dossiers d'appel d'offres relatifs aux marchés;
- ii. la préparation des dossiers de demande de non objection au FIDA et à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) en rapport avec les marchés dont il a la charge dans les formes exigées et dans les meilleurs délais;
- iii. la participation à tout le processus de passation des marchés depuis l'ouverture des offres jusqu'à la conclusion des contrats ;
- iv. la préparation des contrats et, le cas échéant, la participation aux négociations ;
- v. le suivi des dossiers après attribution des marchés dans les différents ministères et services;
- vi. le suivi de l'exécution des marchés par la mise à jour régulière du plan de passation des marchés;
- vii. la préparation des dossiers de demandes d'exonération des impôts et douanes et le suivi de ces dossiers dans les services concernés ;
- viii. le classement et l'archivage des dossiers de marchés ;

[Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi « PAIFAR-B »]

[RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE FINANCE RURALE AU SEIN DE L'UNITE DE FACILITATION ET COORDINATION DU PAIFAR-B]

Référence : PAIFAR-B S 2023-2024

- ix. la tenue du registre des contrats et les fiches de suivi des marchés;
- x. la participation à la réception des biens, services et travaux relevant de sa compétence et l'établissement des procès-verbaux ;
- xi. la tenue des tableaux de bord sur les fournisseurs potentiels et les prix actualisés des biens, services et travaux relevant de sa compétence
- xii. la recherche des factures pro- forma de biens, services et travaux à commander relevant de sa compétence et établissement des bons de commande après décision par les organes habilités ;
- xiii. la réalisation d'autres activités lui confiées par le Coordonnateur dans le cadre du Projet et de ses compétences.

7. Résultats attendus.

- i. Des PTBAs sont élaborés d'une manière participative ;
- ii. les dossiers d'appel d'offres sont élaborés dans les délais;
- iii. les dossiers de demande de non objection (en rapport avec les marchés) sont préparés et envoyés au FIDA et/ou à la DNCMP dans les délais;
- iv. la participation à tout le processus de passation des marchés depuis l'ouverture des offres jusqu'à la conclusion des contrats est assurée;
- v. la préparation des contrats ainsi que la participation aux négociations sont assurées dans le respect des procédures en vigueur et selon les règles de l'art;
- vi. les dossiers après attribution des marchés sont bien suivis;
- vii. l'exécution des marchés est bien suivie;
- viii. les dossiers de demandes d'exonération des impôts et douanes sont élaborés et suivis ;
- ix. les dossiers des marchés sont bien conservés;
- x. le registre des contrats est bien tenu;
- xi. la réception des biens et équipements acquis et l'établissement des procès-verbaux sont assurés;
- xii. la gestion des approvisionnements des stocks est assurée selon les procédures en la matière;
- xiii. les bons de commande sont systématiquement établis;
- xiv. un registre des bons de commande est bien tenu;
- xv. des tableaux de bord sur les fournisseurs potentiels et les prix actualisés des fournitures, équipements et services divers sont régulièrement dressés;
- xvi. les factures pro- forma de fournitures, équipements et services à commander sont collectées suivant les procédures en vigueur ;
- xvii. les autres activités lui confiées par le Coordonnateur dans le cadre du Programme et en rapport avec le service sont bien exécutées.

8. Profil, qualifications et expérience des candidats

Le/la candidat (e) devra :

- Etre de nationalité burundaise ;
- Etre titulaire d'un diplôme supérieur au moins BAC4 ou équivalent en droit, gestion, économie, finance, marché, commerce, ingénierie, administration ou dans tout domaine jugé pertinent ;
- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente en passation des marchés dont au moins cinq (5) années d'expérience en qualité de Spécialiste en passation des marchés ;
- Avoir une maîtrise des règles et procédures d'acquisition du FIDA ou de tout autre bailleur notamment la mobilisation des ressources, la passation des marchés/contractualisation

- Avoir une connaissance de la réglementation du pays en matière de passation de marchés publics ;
- Une bonne expression orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais est un atout.
- Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels : Word/Excel/PowerPoint/Ms Project/Access.
- Avoir un sens de l'organisation du travail et de l'anticipation ;
- Avoir un sens élevé de l'intégrité et des aptitudes à travailler en équipe ;
- Etre capable de travailler sous astreintes.

9. Lieu et délai d'exécution

Le (la) Responsable de la Passation des Marchés sera recruté(e) pour la durée d'exécution du Projet, selon un contrat renouvelable annuellement sur base d'une évaluation axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire. Le (la) Responsable de la Passation des Marchés sera basé à Bujumbura.

10. Coordination du projet

Le (la) Responsable de la Passation des Marchés sera basé(e) à l'Unité de Facilitation et de Coordination du PAIFAR-B avec des descentes régulières sur terrain. Il (elle) sera sous l'autorité du coordonnateur du PAIFAR-B et va travailler en collaboration avec les autres cadres du projet.

11. Services et équipements à fournir par le client

Le projet mettra à la disposition du (de la) Responsable de la Passation des Marchés, un véhicule et chauffeur pour les descentes sur terrain, du matériel de bureau et informatique et des moyens de communication pour des raisons de service.

12. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet PAIFAR B à Bujumbura ;
- Un CV détaillé et actualisé et signé ;
- Des photocopies des diplômes certifiés conformes aux originaux et des attestations des formations reçues ;
- Des attestations de services rendus ;
- Une copie de la carte d'identité ;
- Et tout autre document jugé pertinent.

Les dossiers de candidature doivent être présentés en cinq exemplaires dont un original et quatre copies sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

« A Monsieur le Coordonnateur du PAIFAR B »

« Candidature au poste de »

Les candidatures devront être déposées au Secrétariat de la coordination du PAIFAR-B sise à Bujumbura, avenue du large, N°30.

La date limite de dépôt est fixée au 23/11/2023 à 12h00'. Les dossiers déposés ne seront pas remis.

Les candidats présélectionnés sur dossier seront appelés pour un test écrit, informatique et interview.

NB : Conformément à l'accord de financement, (Annexe 3, points 1 et 2 respectivement relatifs au recrutement du personnel et à l'égalité) : « Le Bénéficiaire encouragera les femmes à postuler aux postes techniques à pourvoir dans le cadre du Projet » et « s'engage, à compétence égale, à privilégier les candidatures de femmes à pourvoir dans le cadre du Projet ».

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Ir. Prosper DODIKO

